

MAITRISE DU RISQUE LÉGIONELLE

RETOUR D'AUDITS – EMH43



CONTEXTE

- **1 CAS DE LÉGIONELLOSE AVÉRÉE**
 - CHEZ UNE RÉSIDENTE D'EHPAD => RÉANIMATION
 - EN FÉVRIER 2020
 - VISITE ARS
- **RÉSULTATS POSITIFS NON PRIS EN COMPTE**
 - EN MARS 2020
 - 75 000 UFC DANS UNE DOUCHE COMMUNE
 - LORS D'UN ÉTAT DES LIEUX (GREPHH)

⇒ Quel est le niveau de risque des autres établissements ?

⇒ La liste de documents établie par le GREPHH est-elle suffisante pour l'évaluer ?

MÉTHODOLOGIE

• QUESTIONNAIRE

- BASÉ SUR LA RÉGLEMENTATION
- RÉPONSES : OUI/ EN PARTIE/ NON
- COMMENTAIRES POUR DÉCRIRE LA SITUATION

• 30 ÉTABLISSEMENTS AUDITÉS / 33 CONVENTIONNÉS

=> 27 SITES

Circulaire DGS/SD7A-DHOS/E4-DGAS/SD2 n° 2005-493 du 28 octobre 2005 relative à la prévention du risque lié aux légionelles dans les établissements sociaux et médico-sociaux d'hébergement pour personnes âgées

Arrêté du 1^{er} février 2010 relatif à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire

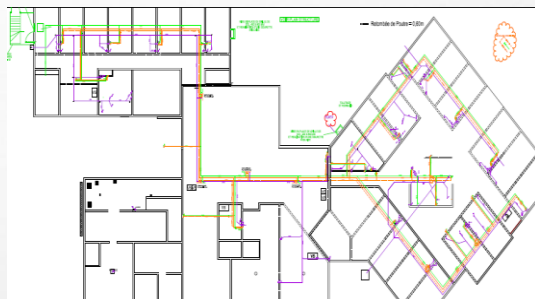
Questions	Qualification	élément de preuve	réponse aux questions	commentaires
l'ensemble des plans est disponible	(oui - non)	il est indispensable de posséder l'ensemble des plans	non	manque plan du secteur Mars
résultats prélèvements conformes	(tous conformes - au moins 1 non conforme - non réalisés)	résultats d'analyse	non	75 000 UFC à la douche de Saturne
Nombre de points de prélèvements conformes	(NON si (S ou OUI si n>5))		oui	6 points
points de prélèvements judicieusement localisés	(tous = OUI - aucun = NON - en partie)	plan du réseau conforme aux points mentionnés sur les résultats d'analyse dont : - 1 ou 2 points où la perte de charge est la plus importante - 2 ou 3 points représentatifs (douche, toilette) - retour de la boucle la plus éloignée - fond du dernier ballon si les ballons sont en série ou de l'un des 2 (1 et 2 chacun) s'ils sont en parallèle	en partie	- 1 ou 2 points où la perte de charge est la plus importante = douche Neptune et Saturne - 2 ou 3 points représentatifs = douche et/ou sdb Mars et Lune, il manque venus - retour de la boucle la plus éloignée = non réalisé - fond des 2 ballons (ancien bâtiment et extension) : 2 prélèvements ont été réalisés sur les ballons mais pas toujours au fond
la liste des points d'eau	(tous - non)	liste	non	
l'ensemble des points d'eau inutilisés listés sont purgés	(tous = OUI - aucun = NON - en partie)	traçabilité de la purge	non	
la purge est au minimum hebdomadaire	(tous = OUI - aucun = NON - en partie)		non	
les contrôles de T° sont tracés	(tous = OUI - aucun = NON - en partie)		oui	
le contrôle de T° est au minimum mensuel	(tous = OUI - aucun = NON - en partie)	plan du réseau conforme aux points mentionnés sur les traçabilités de température	oui	
points de contrôle judicieusement localisés	(tous = OUI - aucun = NON - en partie)	point de mise en distribution (départ de boucle ou point de passage le plus proche) - 1 ou 2 points où la perte de charge est la plus importante - 2 ou 3 points représentatifs (douche, toilette)	en partie	- 2 points de mise en distribution = OK - 1 ou 2 points où la perte de charge est la plus importante = points représentatifs = douche de chaque secteur Mars, Venus, Saturne, Neptune mais il manque lune 1 = offices Neptune et Saturne - retour de chaque boucle = non
La température est supérieure à 50 °C en tout point y compris en retour de boucle et eau mitigée	(tous = OUI - aucun = NON)	retour de chaque boucle	oui	eau mitigée aux points d'usage et pas de retour de boucle contrôlé - douches entre 40 et 45 °C et office à 55 °C
la température du ballon est supérieure à 55 °C	(oui - non)		oui	58 °C à 60 °C au départ de la chaudière
La température de l'eau froide < 20 °C	(oui - non)	- 1 ou 2 points où la perte de charge est la plus importante ou points représentatifs	oui	10 °C aux offices Neptune et Saturne (les plus éloignés)
L'entretien annuel du ballon est	(oui - non)		non	
l'entretien du ballon de stockage comprend vidange, nettoyage, désinfection	(oui - non)	rapport d'intervention	non	
la procédure CAT si légionelle	(oui - non)	procédure	non	
procédure CAT si cas de légionellose existe	(oui - non)	procédure	non	
procédure CAT si accueil résident à haut risque existe	(oui - non)	procédure	non	

RÉSULTATS

L'ensemble des plans est disponible



■ oui ■ non



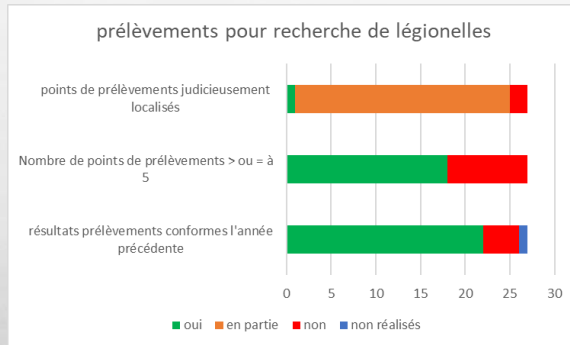
DIFFICULTES RENCONTREES

Absence de plans

Plan sans numéros de chambre



RÉSULTATS



plan du réseau confronté aux points mentionnés sur les résultats d'analyse dont

- 1 ou 2 points où la perte de charge est la plus importante
- 2 ou 3 points représentatifs (douchette coiffure, baignoire balneo)
- retour de la boucle la plus éloignée
- fond du dernier ballon si les ballons sont en série ou de l'un des 2 (1 an /2 chacun) s'ils sont en parallèle

DI

- DÉN

- ABS

⇒ IM

- ABS

⇒ PE

- RÉ

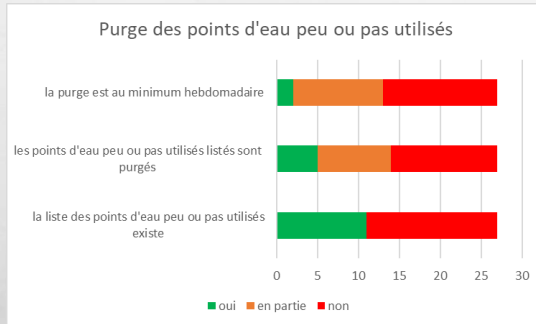
⇒ IMPOSSIBLE DE DETERMINER LE POINT AVEC LA PERTE DE CHARGE LA PLUS IMPORTANTE

REES

BOUCLE = NON



RÉSULTATS



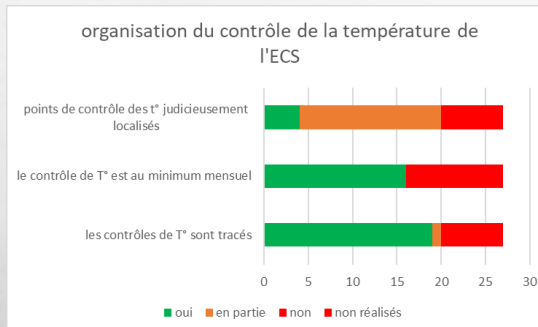
TRACABILITE DES PURGES HEBDOMADAIRES

Année : 202_

Dates	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17
Chambre n°																	
Chambre n°																	
Chambre n°																	
Douche vestiaire																	
Salon de coiffure																	
Salle de réunion																	

Faire une croix lorsque la purge est réalisée

RÉSULTATS



plan du réseau confronté aux points mentionnés sur les traçabilités de température

- point de mise en distribution (départ de boucle ou point de puisage le plus proche)
- 1 ou 2 points où la perte de charge est la plus importante
- 2 ou 3 points représentatifs (douchette coiffure)
- retour de chaque boucle (pas plus de 7°C de différence entre départ et retour)

DIFFICULTES RENCONTREES

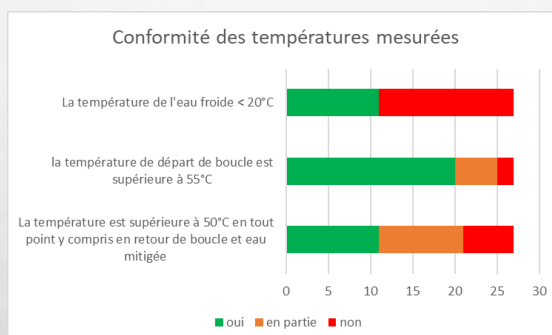
- MITIGEURS A BUTÉE RÉGLABLE



- MITIGEUR EN GAINÉ TECHNIQUE

=> IMPOSSIBLE DE CONNAITRE LA TEMPÉRATURE DU RÉSEAU

RÉSULTATS

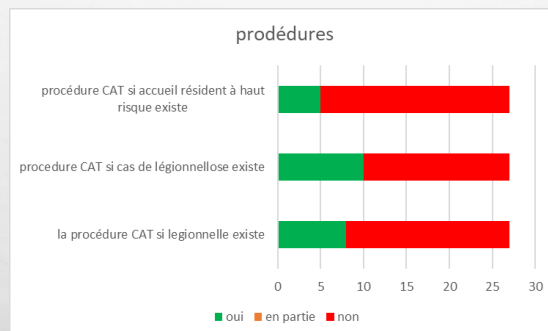


DIFFICULTES RENCONTREES

- INTÉRIEUR DU BALLON INACCESSIBLE
- TEMPS D'INTERVENTION TROP LONG



RÉSULTATS



PERSPECTIVES

- **RENCONTRE DE MISE EN PLACE DU CARNET SANITAIRE**
- **RÉDIGER UN PROTOCOLE DE PRÉVENTION DU RISQUE LÉGIONELLE**

